

SEMAINE DES SENTIERS : FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ACTIVITÉ

Plus on en parle, mieux c'est ! En plus des actions directement réalisées durant la semaine, la Semaine des Sentiers est le moment dans l'année où on fait le bilan et la promotion de tout ce qui a été fait et/ou se met en projet au cours de l'année. Il est donc important de communiquer sur tout ce qui a été ou sera entrepris pour les petites voiries publiques : un chantier réalisé durant l'été peut être mis à l'honneur par une inauguration durant la Semaine de Sentiers au mois d'octobre.

Tous à Pied et ses partenaires s'en chargent à l'échelle régionale et fédérale mais nous comptons sur vous pour toucher les gens localement.

Pour la presse

Envoyez le projet type de communiqué de presse à adapter 2 jours avant l'événement. N'hésitez pas non plus à passer un petit coup de téléphone. Quelques liens utiles :

- la presse écrite locale:
www.ajp.be/medias-quotidiens/
- la presse audiovisuelle:
www.ajp.be/medias-audiovisuels/
- les radios locales :
www.pagesdor.be/radios-locales/
- magazine "Vlan" : www.vlan.be/

Pour le grand public

N'hésitez pas à utiliser les réseaux sociaux en partageant l'événement à partir de la page Facebook de Tous à Pied ou du site internet

www.tousapied.be

Créez un événement Facebook en ajoutant Tous à Pied (encore repris sous Sentiers.be pour le moment sur Facebook) comme organisateur

Inscrivez votre activités dans le bulletin communal, le site web de la commune, le site type www.quefaire.be, l'agenda des maisons de tourisme, ...

Vous pouvez aussi commander auprès de Tous à Pied et pour la première semaine de septembre au plus tard :

- **Des cartes postales et flyer à distribuer en toutes boîtes ou lors de rencontres**
- **Des affiches pour la promotion et la signalisation de l'action**
- **Une banderole "Des Sentiers pour tous, tous pour les Sentiers!"**

Lors de vos communications, attention à bien préciser :

- le cadre de l'action : la Semaine des Sentiers
- le type d'action : balade, réhabilitation, inauguration, nettoyage...
- la date, l'heure et le lieu de rendez-vous du rendez-vous (n° et nom du sentier ou chemin)
- l'équipement nécessaire : sécateurs, scies, faux... mais aussi habits adaptés à l'activité et à la météo
- la possibilité d'apporter de quoi partager un pique-nique, un petit apéritif, un goûter (au choix et facultatif)
- les coordonnées d'une personne de contact.

SEMAINE

DES SENTIERS